



Quel nichoir ?

Nichoirs type « boîte aux lettres » (nichoir fermé avec une petite ouverture circulaire ou ovale)

Ces nichoirs sont destinés aux oiseaux cavernicoles. Le trou d'envol varie entre 27 et 120 mm et la chambre de nidification varie entre 100 et 400 mm de côté. Ces nichoirs sont destinés aux mésanges (bleues, nonnettes, noires, huppées ou charbonnière), torcols, moineaux (friquet et domestique), rouges-queues à front blanc, sittelles torchepots, grimpereaux, martinets ou aux rapaces nocturnes...

Nichoirs semi-ouverts (une ouverture large située en haut du nichoir).

Ces nichoirs sont destinés aux oiseaux cavernicoles n'aimant pas nidifier dans l'obscurité. L'ouverture, faisant la largeur du nichoir, varie entre 70 et 130 mm de haut. La chambre de nidification varie entre 100 et 400 mm de côté. Ces nichoirs sont destinés aux rouges-gorges, bergeronnettes grises, gobemouches gris, rouges-queues noir, faucons crécerelles ou aux choucas des tours...

Nichoirs ouverts (ouvert sur trois côtés au moins)

Ces nichoirs sont destinés aux rouges-queues noirs, hirondelles (rustique et des fenêtres), merles noirs ou aux grives musiciennes...

Nichoirs spécifiques : Grimpereau, Martinet noir, Choucas des tours, Rollier d'Europe, Faucon crécerelle, Faucon pèlerin, Chouettes, Cincle plongeur...

Nichoirs mammifères : Chauves-souris, hérisson, loir, écureuil

Où et quand installer le nichoir ?

Il est préférable d'installer vos nichoirs de novembre à février. Certains oiseaux, comme les mésanges ou les rouges-gorges, recherchent très tôt un site de nidification et utilisent les nichoirs comme abris durant l'hiver.

Le nichoir doit être accroché en hauteur sur un arbre sain ou un mur. Évitez le plein soleil ou les lieux et arbres humides. L'ouverture sera orientée de préférence vers l'Est ou le Sud-Est (à l'opposé des vents amenant la pluie)

Quelques exemples d'emplacements :

- Gobemouche gris, rougequeue à front blanc : contre le tronc d'un arbre, entre 1,5 et 3 m de hauteur.
- Moineau, rougequeue noir, bergeronnette grise, hirondelle rustique : contre un mur, sous un toit.
- Sittelle torchepot et torcol fourmilier : contre le tronc d'un arbre, entre 3 et 6 m de hauteur.
- Rouge-gorge : sous des branchages denses.
- Mésanges : contre un mur ou le tronc d'un arbre, de 1 à 6 m de hauteur.
- Chauves-souris : contre un mur ou le tronc d'un arbre à 3m minimum de haut, sans rien en dessous.

Évitez de mettre deux nichoirs identiques (mêmes dimensions et trou d'envol) trop proches. Sauf pour les espèces vivant en colonie comme les moineaux, les hirondelles et les martinets.

Les nichoirs seront vidés de leurs matériaux tous les ans au début de l'automne. Le bois peut être traité à l'huile de lin ou rester brut si c'est une essence résistante à l'humidité.

Si le nichoir est fixé sur arbre, il pourra être soit vissé (l'arbre cicatrisera), soit ficelé (il faudra insérer des cales de bois sous le fil et réajuster la longueur de ce dernier tous les ans.